



RAPPORT D'ACTIVITES 2013

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 13 MAI 2014

SOMMAIRE

PARTIE I

RAPPEL DES OBJECTIFS ET CHAMPS D'ACTION DE BLOOM

PARTIE II

BILAN DES ACTIONS 2013

PARTIE III

IMPACT MEDIATIQUE DE BLOOM EN 2013

PARTIE IV

ADMINISTRATION DE BLOOM

PARTIE V

BILAN FINANCIER 2013

PARTIE VI

BUDGET

PARTIE I

RAPPEL DES OBJECTIFS ET CHAMPS D'ACTION DE BLOOM

Les actions de BLOOM s'inscrivent dans une démarche « historique », à notre échelle, de lutte contre les méthodes de pêche destructrices, notamment les pêches au chalut en grande profondeur. L'objectif de BLOOM demeure de mettre fin à des pratiques non durables écologiquement et économiquement (non viables sans subventions) par le biais de démarches éducatives, scientifiques et médiatiques, ainsi que par le biais d'interventions auprès des décideurs européens ou internationaux. Nos progrès sont tangibles et nous confirment que seul un engagement réitéré et persévérant peut venir à bout de logiques aussi profondément enracinées dans les réalités industrielles.

BLOOM a également renforcé le virage que l'association avait commencé à prendre en 2010 puis 2011 en produisant de la recherche indépendante, absolument nécessaire dans les grandes nations de pêche dont les instituts de recherche sont financés par l'Etat. BLOOM se lance ainsi dans un travail de longue haleine sur les subventions nationales allouées à la pêche en France.

CHAMP D'ACTION

La conservation marine (hors pollution et mammifères marins).

Nous déployons notre programme d'action autour de quatre axes principaux :

La recherche indépendante

La pédagogie et l'éducation

La sensibilisation

L'intervention politique

PLAN D'ACTION

Notre plan d'action vise à éradiquer les problèmes suivants :

Mettre fin aux méthodes de pêche destructrices et à la gestion non durable des stocks de poissons

Protéger les grandes profondeurs océaniques

Éviter l'extinction d'espèces

Sauver les requins et les espèces profondes (BLOOM HK)

Éviter l'extinction des petits pêcheurs

Promouvoir une pêche durable et humaine par le biais d'une distribution équitable, raisonnée, transparente et cohérente des fonds publics

MISSION

Retourner la tragédie environnementale et humaine en cours

Assurer sécurité alimentaire : d'après les Nations Unies, le monde doit produire 70% de nourriture en plus pour nourrir les 9 milliards d'êtres humains (cap 2050) mais depuis la fin des années 1980, perte de 0,4% des captures marines mondiales par an.

Assurer emplois aux pêcheurs : 3 milliards de personnes dépendent des ressources marines pour leur nourriture ou leur revenu.

Restaurer les écosystèmes océaniques à leur pleine capacité de production biologique.

Assurer usage optimal des finances publiques.

Équité dans l'accès aux ressources naturelles de la planète.

LA RÉPONSE DE BLOOM

- sensibilisation
- médiation scientifique des problématiques environnementales
- production d'études scientifiques et d'analyses indépendantes
- participation à des consultations publiques et des processus institutionnels.

PUBLICS VISÉS

Grand public, décideurs politiques et acteurs économiques.

PARTIE II

BILAN DES ACTIONS 2013

15 JANVIER 2013 : BLOOM ASSIGNE LA SCAPECHE EN REFERE et obtient ses comptes 2009 à 2011

19 FÉVRIER 2013 : AUDITION PUBLIQUE AU PARLEMENT EUROPEEN – BLOOM révèle l'absence de viabilité économique de la pêche profonde ainsi que les subventions publiques perçues

28 FÉVRIER 2013 : ANALYSE DES COMPTES DE LA SCAPÊCHE

9 MARS 2013 : ANALYSE DES EMPLOIS LIÉS À LA PÊCHE PROFONDE

BLOOM révèle que seuls 44 à 112 marins en équivalent temps plein (ETP) sont employés à bord des navires pratiquant à des degrés très divers la pêche en eau profonde, ce qui représente 0,2 à 0,5% des marins français actifs en 2012.

20 MARS 2013 : VOTE AMBITIEUX DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN

La commission Environnement du Parlement européen, chargée de rédiger un avis sur le règlement pêche profonde, vote à 58 votes contre 1 en faveur de l'interdiction du chalutage profond et fixe le seuil d'application à 200 mètres de profondeur.

28 MARS 2013 : CONFERENCE TEDX DE CLAIRE NOUVIAN

11 AVRIL 2013 : L'APPEL DE NICOLAS HULOT À FRÉDÉRIC CUVILLIER

Lors de la conférence sur la gouvernance de la haute mer organisée par le Conseil économique, social et environnemental, Nicolas Hulot interpelle spécifiquement le ministre délégué à la pêche Frédéric Cuvillier pour le presser de mettre fin au « non sens écologique et économique » qu'est la pêche en eaux profondes.

5 JUIN 2013 : CLASSEMENT DE BLOOM DES SUPERMARCHÉS

BLOOM publie un classement des supermarchés français selon leur politique d'achat « poisson durable ». Casino arrive en tête du classement (68%), suivi de près par Carrefour (61%) puis Système U (52%), tandis qu'Auchan (26%) et E. Leclerc (19%) affichent un score faible et qu'Intermarché obtient un score quasi nul (6%) en ne satisfaisant qu'un critère sur les 23 retenus.

9 JUIN 2013 : APPEL A HOLLANDE DANS « LE MONDE »

BLOOM rallie des soutiens de tous bords politiques et publie un appel à François Hollande dans « Le Monde » signé de 14 personnalités politiques éminentes et neuf ONG.

17 JUIN 2013 : APPEL SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL ET LANCEMENT DE LA PETITION BLOOM

BLOOM et la Deep Sea Conservation Coalition coordonnent un appel scientifique international contre le chalutage profond : plus de 300 chercheurs en sont signataires.

16 SEPT. 2013 : TABLE RONDE INTERNATIONALE DE BLOOM

18 SEPT. 2013 : RICHARD BRANSON SOUTIENT BLOOM

20/21 SEPT. 2013 : CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE

BLOOM, le WWF et Humanité & Biodiversité obtiennent l'engagement formel de la part des autorités que la position française sur la pêche profonde sera établie en accord avec les parties prenantes, notamment les ONG. La Conférence environnementale se conclut par un discours du Premier Ministre Jean-Marc Ayrault : "Je suis favorable à ce que la France participe activement aux discussions communautaires pour mieux connaître et encadrer la pêche en eaux profondes".

24 OCT. 2013 : BACHES GEANTES EN GARE DU NORD ET SOUTIEN DE CELEBRITES

4 NOV. 2013 : TRIBUNE DE CLAIRE NOUVIAN DANS LE HUFFINGTON POST

4 NOVEMBRE 2013 : VOTE DU REGLEMENT PECHE PROFONDE EN COMMISSION « PECH »

Le résultat du vote est sans surprise étant donné que les lobbies de la pêche industrielle avaient obtenu le soutien d'une majorité de députés (13 sur 25). Le texte ne comporte plus de proposition d'interdiction du chalutage profond.

18 NOV. 2013 : BD DE PENELOPE BAGIEU EN LIGNE

⇒ La BD sera partagée plus de 600 000 fois sur les réseaux sociaux.

⇒ La pétition de BLOOM contre le chalutage profond passe de 26 000 signatures à 843 200 signatures actuellement.

⇒ En quelques semaines, plus de 400 articles de presse, émissions de radio et de télévisions parlent du chalutage profond et du vote au Parlement européen.

26 NOV. 2013 : AUDITION PUBLIQUE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE, L'IFREMER RETIRE SA CAUTION SCIENTIFIQUE AUX LOBBIES INDUSTRIELS

2 DÉC. 2013 : CASINO CESSE DE VENDRE DES ESPECES PROFONDES

Sondage : 71% des français rejettent le chalutage profond

Lancement de la Pétition BLOOM/FISHLOVE SUR AVAAZ

**9 DÉC. 2013 : CARREFOUR CESSE LA VENTE D'ESPECES PROFONDES
RÉPONSE DES CHERCHEURS AUX MENSONGES DES LOBBIES**

10 DÉC. 2013 : LE PARLEMENT EUROPEEN ECHOUE A INTERDIRE LE CHALUTAGE PROFOND

11 DÉC. 2013 : VICTOIRE A POSTERIORI POUR L'INTERDICTION DU CHALUTAGE PROFOND

Intermarché « tend la main » aux ONG

17 DÉC. 2013 : LA VILLE DE PARIS S'ENGAGE À CESSER LES ACHATS DE POISSONS PROFONDS

20 DÉC. 2013 : « AUCHAN » SUSPEND LA COMMERCIALISATION DE POISSONS PROFONDS

31 JANVIER 2014 : BLOOM ET INTERMARCHÉ TROUVENT UN ACCORD

PARTIE III

IMPACT MEDIATIQUE DE BLOOM EN 2013

IMPACT MEDIA DE BLOOM

L'impact média de BLOOM en 2013 est gigantesque, il ne peut être évalué intégralement en raison de l'importance du nombre de reprises par des médias non traditionnels sur internet. L'estimation est basée sur une veille média « classique » qui comptabilise les grands médias habituels ainsi que sur une veille « Google News » qui comptabilise toutes les occurrences sur Internet (presse + blogs d'information).

En 2013, BLOOM a publié 37 communiqués de presse, a été citée dans plus de 677 articles, passages radio ou télévision. Cela correspond à un impact média auprès de plus de 609 086 927 millions de personnes touchées.

La majorité des articles relèvent de la campagne pêche profonde qu'a menée l'association tout au long de l'année (396 articles), et de la publication de la bande dessinée de Pénélope Bagieu sur le chalutage profond (94 articles).

La majorité des articles étaient disponibles en ligne, mais de nombreuses publications papier (99 articles), radios (30 passages) et télévisions (11 passages dont les journaux télévisés de 20h de TF1 et France 2) ont parlé du travail de BLOOM.

Date	Nombre communiqués presse	Nombre d'articles	Temps forts	Impact lectorat
2012	10	> 300	La moitié lors de notre victoire contre Intermarché (publicité interdite)	66 millions
2013	37	> 670	396 articles campagne pêche profonde, mais aussi 94 articles BD de Pénélope Bagieu et 80 articles classement des supermarchés	609,8 millions

IMPACT DE LA CAMPAGNE OCEANS PROFONDS SUR INTERNET & RESEAUX SOCIAUX

Lancement du nouveau site de BLOOM en septembre 2013, juste avant la table ronde internationale organisée par BLOOM le 16 septembre 2013 au Grand Palais.

Documents et pages les plus téléchargés ou consultés

Titre de page	Pages vues	% Pages vues
1. Signez la pétition L'avenir des océans profonds est entre nos mains	1 941 907	76,66 %
2. Bloom Association	149 872	5,92 %
3. Signez la pétition LET'S END THE DESTRUCTION OF THE DEEP OCEAN!	61 923	2,44 %
4. Nous soutenir Bloom Association	25 143	0,99 %
5. Accueil Bloom Association	18 881	0,75 %
6. Quel poisson acheter ? Bloom Association	16 712	0,66 %
7. Le classement 2013 de BLOOM des supermarchés français Bloom Association	15 938	0,63 %
8. Le vote pour l'interdiction du chalutage profond vient d'avoir lieu au Parlement européen... Rejeté à 342 voix contre 326. Bloom Association	12 313	0,49 %
9. Notre Mission Bloom Association	11 446	0,45 %
10. Pêche Profonde Bloom Association	11 134	0,44 %

FREQUENTATION DU SITE INTERNET DE BLOOM

Période	Visiteurs uniques (qui viennent ou reviennent sur le site)	Temps passé sur le site par visite	Pages vues par visite
2012	56 447 personnes		
2013	1 497 120 personnes	0,58 min	1,43 pages
avant le buzz (1er janvier-17 novembre)	114 916 personnes	1,09 min	1,64 pages
pendant le buzz (18-24 novembre 2013)	942 409 personnes	0,55 min	1,37 pages
après le buzz (25 novembre - 31 décembre)	489 763 personnes	0,59 min	1,49 pages

PETITIONS DE BLOOM

Chiffres généraux :

26 000 signatures environ le 18 novembre à midi

Mise en ligne de la BD de Pénélope Bagieu sur son blog à 14h

Plus de 100 000 signatures le 18 novembre à 22h30 environ

825 400 signatures le 21 janvier 2014.

843 000 début mai 2014.

PETITION BLOOM / FISHLOVE / AVAAZ

Pétition AVAAZ lancée le 30 novembre 2013 par BLOOM et FISHLOVE (avec qui nous avons organisé la campagne « deep sea » de la série photographique de célébrités nues posant avec poissons) : « Stop the industrial destruction of the deep ocean », adressée à l'ensemble des parlementaires européens récolte 358 098 signatures. Elle est fermée juste avant le vote du Parlement européen le 10 décembre 2013.

RESEAUX SOCIAUX DE BLOOM

Date	1er janvier 2013	17 novembre 2013 (veille BD Pénélope Bagieu)	17 janvier 2014	Croissance
Facebook de BLOOM	1177 likes	2 566 likes	22 735 likes	1832%
Twitter de BLOOM	317 abonnés	640	1651	421%

PROFIL DES « FANS »

59% femmes
 24-35 ans
 Majorité en Ile-de-France

BLOG DE PENELOPE BAGIEU

Post en français : 379 014 likes et 1 744 tweets
 Post en anglais : 14 413 likes et 122 tweets

CONFERENCE TEDX DE CLAIRE NOUVIAN

Postée le 11 avril 2013
 Environ 7 000 vues le 17 novembre 2013
 28 476 vues le 21 janvier 2014
 30 951 vues le 8 mai 2014

PARTIE IV

ADMINISTRATION DE BLOOM

STATUT

Association de loi 1901 à but non lucratif créée à la fin de 2004.

Composition du Bureau

Président : Djamel AGAOUA
 Directrice : Claire NOUVIAN
 Trésorier : Denis BERGER

REPRÉSENTATIVITÉ DE BLOOM

Le décret n°2011-832 du 12 juillet 2011 réformant « l'agrément des associations et les modalités de désignation des associations agréées, organismes et fondations reconnues d'utilité publique au sein de certaines instances consultatives ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement

« durable » a de fait exclu les associations d'experts (et donc non préoccupées par la recherche d'une base militante) du débat public environnemental et des conseils d'administration de sociétés ou organismes de recherche. Cela impose à BLOOM de se faire connaître en tant que structure associative engagée pour un usage raisonnable et équitable du bien commun et de déployer une stratégie de reconnaissance d'utilité publique avec recrutement de membres pour atteindre le seuil fixé par l'article 1 de l'article R. 141-21 du code de l'environnement stipulant qu'une association « souhaitant prendre part au débat sur l'environnement se déroulant au sein de certaines instances consultatives nationales satisfait la condition visée au 1° de l'article R. 141-21 du code de l'environnement lorsqu'elle justifie, pour l'exercice précédant la date de dépôt de la demande, d'un nombre de membres à jour de leur cotisation supérieur à 2 000. Ces membres doivent être domiciliés dans au moins six régions, dont aucune ne peut regrouper plus de la moitié du nombre total des membres. »

Arrêté du 12 juillet 2011 fixant les modalités d'application au niveau national de la condition prévue au 1° de l'article R. 141-21 du code de l'environnement concernant les associations et fondations souhaitant participer au débat sur l'environnement dans le cadre de certaines instances

Article 1

Une association agréée dans le cadre national au titre de l'article L. 141-1 du code de l'environnement souhaitant prendre part au débat sur l'environnement se déroulant au sein de certaines instances consultatives nationales satisfait la condition visée au 1° de l'article R. 141-21 du code de l'environnement lorsqu'elle justifie, pour l'exercice précédant la date de dépôt de la demande, d'un nombre de membres à jour de leur cotisation supérieur à 2 000. Ces membres doivent être domiciliés dans au moins six régions, dont aucune ne peut regrouper plus de la moitié du nombre total des membres.

Cite:

1° de l'article R. 141-21 du code de l'environnement
article L. 141-1 du code de l'environnement

ADHÉSIONS 2013

En 2013, progression de 146% du nombre d'adhésions par rapport à 2012.

Nombre de membres : 1 436

Nombre d'adhérents : 1 189 adhérents (début avril 2014)

1. ADHÉSIONS ET DONS PARTICULIERS 2013

TABLEAU GÉNÉRAL

Périodes	Adhésions	Dons particuliers	Périodes
Du 1er janvier au 18 novembre 2013	263	64 864 €	Du 1er janvier au 18 novembre 2013
Du 18 novembre au 31 décembre 2013	589	30 044 €	Du 18 novembre au 31 décembre 2013
Total 2013	852	94 908 €	Total 2013
Total 2012	346	61 537 €	Total 2012

En 2013, les dons particuliers sont en augmentation de 54 % par rapport à 2012.

ADHÉSIONS

Date du mail	Période concernée	Adhésions	Dons particuliers
6 décembre 2013	du 6 au 12 décembre	42	1 318 €
13 décembre 2013	Du 13 au 19 décembre 2013	137	2 854 €
20 décembre 2013 (appel spécifique)	Du 20 au 31 décembre 2013	227	10 435 €
Sous-total	du 6 au 31 décembre 2013	406	14 607 €
Total 2013	du 1er janvier au 31 décembre	852	94 908 €
Total 2012	du 1er janvier au 31 décembre	346	61 537 €

Près de la moitié des adhésions de l'année (47%) s'est effectuée au cours du mois de décembre 2013, grâce à la nouvelle notoriété de BLOOM et aux mails d'information ou d'appel à adhésions/dons. En revanche, les dons de décembre ne représentent que 15% des dons annuels particuliers.

Il manque 811 adhésions au 30 avril 2014 pour obtenir les 2000 membres nécessaires aux ONG pour participer aux débats dans certaines instances nationales, selon le décret de 2011.

2. DONS ET SUBVENTIONS

ORIGINE DES DONS 2013

Qualification des dons	2012	2013	En % du total
Dons particuliers	61 537 €	94 908 €	43,40 %
Dons fondations	0	108 806 €	49,75 %
Dons entreprises	0	15 000 €	6,85 %
Subventions	30 000 €	0	0
Total	91 537 €	218 714 €	100%

RÉPARTITION DES DONS (HORS ADHÉSIONS) 2013

Ce tableau ne tient pas compte des adhésions et de la trentaine de donateurs permanents (virements mensuels) pour des montants qui oscillent entre 5 et 35 € par mois.

Type donateurs	Tranche	Montant €	% par rapport aux dons totaux	Nombre donateurs	% total de donateurs
Particuliers	1 - 10 €	1 067 €	1,12 %	119	16,87 %
Particuliers	15 - 90 €	14 612 €	15,39 %	446	63,26 %
Particuliers	100 - 190 €	10 805 €	11,38 %	97	13,75 %
Particuliers	200 - 500 €	11 120 €	11,71 %	33	4,68 %
Particuliers	1000 - 3000 €	14 500 €	15,27 %	7	0,99 %
Particuliers	10000 - 15000 €	35 150 €	37,03 %	3	0,42 %
TOTAL		87 254€		705	
TOTAL DONS PARTICULIERS		94 908 €			

3. CONCERT DE L'ORCHESTRE DE L'ALLIANCE

Le 5 février 2013, l'association « L'Orchestre de l'Alliance » a organisé au profit de BLOOM dans le cadre des concerts donnés dans le programme « Les Saisons de la solidarité » un concert d'une qualité exceptionnelle à la Salle Gaveau.

Au total, 760 personnes sont venues applaudir Pejman Memarzadeh, chef d'orchestre de l'Orchestre de l'Alliance et Amaury Coeytaux, violoniste prodige.

27 000 € ont été intégralement reversés à Bloom pour la protection des grandes profondeurs.

4. MÉCÉNAT DE COMPÉTENCE

Formation aux médias sociaux par le freelance Nicolas Guillard.

Graphisme : Nathalie Fauchille

Création de notre site Web, de la pétition et maintenance technique : Benoît Robert

TBWA

Création graphique à prix concurrentiels grâce au soutien de l'association artistique « Et plus si affinités »

PARTIE V

BILAN FINANCIER 2013

1. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE 2013

L'exercice 2013 enregistre un résultat net de 57 916 €. Ce résultat ramène les fonds de l'association à un montant bénéficiaire de 106 556 €.

2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS 2013

Nous vous précisons que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

PRODUITS D'EXPLOITATION

Le total des produits d'exploitation s'élève à 283 095 € en 2013, contre 101 875 € en 2012. Le budget a plus que doublé en raison de la présence de deux salariées, et des événements mis en place lors de la campagne pêche profonde, qui ont nécessité un budget conséquent.

Les recettes se décomposent principalement de la façon suivante :

Cette année, les recettes proviennent de plusieurs donateurs, français et étrangers.

Provenance des dons	Montant	% du total de BLOOM
Fondations	108 806 €	43,17 %
Donateurs particuliers	94 908 €	37,68 %
Adhésions	8 520 €	3,38 %
Partenariat Entreprises	15 000 €	5,95 %
Concert Gaveau	24 751 €	9,82 %
Total BLOOM	251 985 €	100 %

Les dons ayant généré des reçus pour dons s'élèvent à 61 919 €.

CHARGES D'EXPLOITATION

Le montant des charges d'exploitation engagées au cours de l'année s'élève à 225 179 € contre 73 087 € pour l'année 2012.

Elles concernent principalement les prestataires de service et les frais engendrés par les déplacements de l'équipe.

Les principaux postes de dépenses sont :

- les charges de personnel pour un montant de 63 482 € contre 17 667 € en 2010 ;
- les charges liées à l'organisation ou à la participation à des événements pour un montant de 94 195 €
- et pour une petite part des dépenses de fonctionnement de la structure.

3. PRESENTATION DE LA SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION

La situation financière de l'association au cours de l'année a été équilibrée.

Les recettes et les dépenses ont été conformes au budget établi en début d'année.

La gestion prudente de l'association nous permet d'avoir une trésorerie excédentaire au 31 décembre 2013 de 183 615 €.

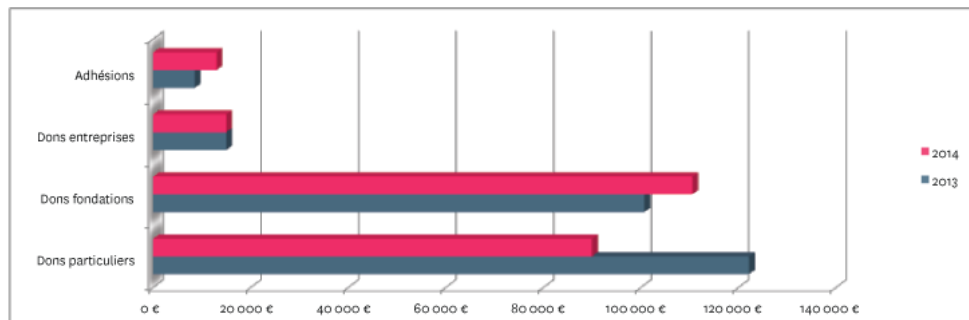
4. FRAIS REMBOURSES AUX MEMBRES DU BUREAU

Mademoiselle Claire Nouvian a perçu en 2013 au titre du remboursement de ses frais la somme de 1 595,63 €.

PARTIE VI

BUDGET

1. PRODUITS 2013 ET 2014 (PRÉVISIONNEL)



2. CHARGES 2013 ET 2014 (PRÉVISIONNEL)

